

Fonction publique territoriale - dispo office

Par 3101, le 12/08/2009 à 22:26

Bonjour,

Je suis employée dans la fonction publique territoriale depuis 1979 en qualité d'agent d'entretien (ménage). Je connais depuis 2000 des problèmes de santé qui vontproduire des effets sur ma carrière : 1 an de maladie ordinaire + 2 ans de disponibilité pour raison de santé. N'ayant pas de poste de reclassement à me proposer, je suis placée en disponibilité d'office sans traitement depuis le 1er mars 2009. Je suis veuve et je perçois 307 euros de réversion. J'ai saisi toutes les aides possibles. Je me heurtes à des murs, on me répond que j'ai toujours un employeur donc pas droit aux ASSEDIC, pas de RSA, pas de CMU, compte tenu des mes revenus 2007.

J'ai des dettes et je ne peux plus faire face à mes charges (loyers, factures EDF, complémentaires, assurances, alimentaires...)

Mon employeur m'a conseillé de faire une demande de mise à la retraite pour invalidité. Ma demande a été faite en mai, je devais être vu en expertise par un médecin agréé. Je n'ai toujours pas de convocation. J'aurai 60 ans à mon prochain anniversaire, le 2 avril 2010 et j'ai le sentiment qu'on laisse trainer mon dossier. Je suis seule, désespérée et j'ai très peur. Je vous remercie vivement pour l'examen bienveillant que vous voudrez bien faire de cette situation.

Par **suyenbop**, le **23/08/2009** à **10:36**

nous vous recommandons 1 initiative de reclassement.

voir auprès de votre employeur et auprès du Centre de Gestion des emplois disponibles dans vos cordes; initier le reclassement sur l'1 d'eux.

voir aussi notre blog

http://www.legavox.fr/blog/suyenbop/modules/presentation.php	